PREMIÈRE ANNÉE—NUMÉRO 257

LE CANADA

SAMEDI, 29 NOVEMBRE 1879

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX: No. 445, RUE SUSSEX, OTTAWA

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Formée. A.M.	Formée. P.M.	Délivrée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	5 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., vià Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 00	3 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Rimsby	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M. 2 00	6 00 7 30
Aylmer, Eardley, etc	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M. 10 30	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, viâ N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, viâ Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

DÉMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chemin de Fer Intercolonial,
ARRANGEMENTS D'ETE

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879.

LES TRAINS EXPRESS A PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis..... 7.30 A.M.
" " Rivière-du-Loup..... 1.15 P.M.
Arrivant à Trois Pistolles (dîner)..... 2.25 "
" Rimouski..... 3.44 "
" Campbellton (souper)..... 8.05 "
" Dalhousie..... 8.22 "
" Bathurst..... 10.12 "
" Newcastle..... 11.40 "
" Moncton..... 2.00 A.M.
" Saint-Jean..... 6.00 "
" Halifax..... 10.35 "

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer *City of St. John*, partant tous les mercredis et samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETE, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent,
120, rue Saint-François-Xavier
(ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

HOURRA POUR MANITOBA
ET LES
Points du Nord-Ouest

Les passagers partant d'Ottawa les mardis et les samedis, peuvent prendre directement la ligne de vapeurs de

TORONTO et OGDENSBURG
Pour Toronto, se reliant avec le
CHEMIN de FER DU NORD

Pour Collingwood, pour de là s'embarquer sur la ligne de vapeurs du lac Supérieur pour n'importe quel point du Nord-Ouest.

Prix des places d'Ottawa à Winnipeg et à Fort Garry - - - $22.50.

150 livres de bagages sont allouées aux passagers.

☞ Tous autres renseignements donnés avec plaisir au bureau 60 rue Sparks.

R. C. W. McCUAIG.
Ottawa, 4 août 1879. 6s.

Chapeaux du Printemps.
TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.
Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après MERCREDI 1er OCTOBRE, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.30 p.m.
Quitte à Hull	9.10 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.20 p.m.	8.40 p.m.
Quitte Hochelaga	9.25 a.m.	4.45 p.m.
Arrive à Hull	1.30 p.m.	8.50 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
M. O'MEARA, Jr.
Agent général.

LE CHEMIN DE FER
St. Laurent et Ottawa.

LE et après LUNDI, le 9 JUIN 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 10.30 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 7.10 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m,	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure de Montréal.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.
Ottawa, 6 Juin 1879.

AVIS IMPORTANT

Toutes les personnes qui désirent acheter des

Livres à bon marché,

Soit de Prière, d'Histoire et d'Ecole, feront bien de visiter le magasin de

P. C. GUILLAUME,
— SITUÉ —
No. 423 RUE SUSSEX,

avant que d'acheter ailleurs.
N. B.—On tient aussi toute sorte d'objets de fantaisie, articles religieux et autres.

P. C. GUILLAUME,
Rue Sussex
Ottawa, 23 août 1879. 1an.

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTÉRESSANTS,
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.
6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER.
194, 196 et 198 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM, PATENTÉ DE JACOB
Breveté le 16 juillet 1879.
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté,
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.
Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.
Ottawa, 26 Déc. 1878, 1 an

Rowan et St. George,
ENCANTEURS
— ET —
MARCHANDS A COMMISSION.
BUREAU :
No. 519 Rue SUSSEX,
PORTE VOISINE DE CHEZ M. DACIER.
Ottawa, 14 octobre 1879. 1an.

R. C. W. MacCUAIG,
Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

AMOS ROWE
ENCANTEUR ET AGENT
POUR LA
PROPRIETE FONCIERE.
— *BUREAU* —
26— RUE RIDEAU, —26
OTTAWA.
Ottawa, 26 déc. 1878.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

COMME PAR MAGIE.

Il est admis par tout le monde, que "*Le fer magique à Repasser, Glacer et Gaufrer combiné,*" est l'article le plus complet qui ait jamais été inventé. Il éclipse tout ce qui a été imaginé jusqu'à aujourd'hui.

PRIX SEULEMENT $4.

Un prix extra lui a été décerné à la dernière Exposition de la Puissance. Les dames ne doivent pas manquer de visiter les échantillons au bureau de

CHAS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET SYNDIC OFFICIEL.
☞ 40 RUE ELGIN 40 ☜
(*En face l'Hotel Russell.*)

Seul agent pour le district d'Ottawa.

Explications données avec plaisir. Des agents actifs demandés.

4 octobre 1879. 1m.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse
SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT
DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.
Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE
DE PRET DU CANADA.
BUREAU PRINCIPAL
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown,	John Eastwood,
J. M. Loftridge,	Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas,	James Sampson,

Alexander Duncan

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,
Estimateur et agent général d'assurance et de billets.
No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.
Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

COMMANDEZ VOTRE
CHARBON
CHEZ
McRae, Ahern & Cie.
86, RUE SPARKS, 86.
CHARBON DUR
— DE —
WILKESBARRE, LACKAWANNA
— ET —
Black Diamond
CHARBON MOU
De Briar Hill et Spring Hill.
Ottawa, 11 juillet 1879. 3m.

ARGENT A PRETER
SUR PROPRIETES FONCIERES,
PAR SOMMES GROSSES ET PETITES
AU GOUT DES EMPRUNTEURS,
Intérêt raisonnable.
S'adresser à
O'CONNOR & HOGG.
Ottawa, 26 Déc. 1878.

AU COMPLET.
LES
MARCHANDISES
D'AUTOMNE
De C. GAGNÉ et Cie

SONT MAINTENANT AU COMPLET ET PRETES A ETRE INSPECTÉES.

Venez et voyez nos habillements en tweed pour $11.00 et $12.00, faits sur mesure : ce sont les meilleurs qui aient jamais été offerts et ils sont préparés au goût des clients.

Coupe garantie ou pas de vente.

Voyez nos chemises et nos caleçons pour 75 centins les deux.

Nos chapeaux de feutre pour 50 centins.

N'oubliez pas nos chemises à 40 et 50 cts.

277, RUE WELLINGTON, 276
Ottawa, 3 Septembre 1879. 1an.

PROTECTION
A
L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 76 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade
(Autrefois Hunton.)
94 et 96, RUE SPARKS,
EUG. DUPUIS
Ottawa, 26 Déc. 1878

E. PETIT,
No. 18, RUE RIDEAU,
COIN DU PONT DES SAPEURS.

Le plus grand soin est apporté à la réparation des montres et pendules les mieux finies et les plus compliquées. Montres en or et argent dans les meilleures conditions comme prix et qualité.

Seule maison à Ottawa pour la réparation serieuse des boîtes à musique.
Ottawa, 11 juillet 1879.—30 sept. 1an

EUGENE ROBITAILLE
HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.
45, RUE RIDEAU, Block Egleson,
Ottawa, 11 sept. 1879. 1an.

FEUILLETON

LE
COUFFRE
PAR
RAOUL DE NAVERY.

(*Suite*)

—Voyons, reprit Horster, vous avez souffert, beaucoup souffert.... Une douleur immense à brisé votre vie..Mais n'avez-vous plus rien à en espérer? Ne reste-t-il pas sur la terre un seul être qui vous aime et à qui vous teniez par fibres de la tendresse : une mère, une sœur, une compagne? Vous trouvez-vous bien le droit d'aller, pour ainsi dire, au-devant de la mort? Ne commettiez-vous point un crime réel, en refusant de trouver votre innocence au sujet des forfaits dont on peut vous accuser?

—Monsieur, répondit Carlo Alberti, vous êtes en face d'un homme sans patrie ayant pour nom l'Etranger, qui ne se réclame de personne....et qui subira la sentence prononcée par les hommes sans blasphémer Dieu, qui lui ouvrira ses bras, sans maudire ses juges, qui l'auront condamné suivant les présomptions.

—Vous ne me direz rien de plus?

—Rien! répondit Alberti.

Horster fit un mouvement brusque pour tendre la main au prisonnier. Il sentait au fond de son cœur que cet homme ne pouvait être un criminel. Mais le juge réprima le geste instinctif de l'homme, et le magistrat sortit du cachot le front baissé, le cœur serré par un doute poignant.

Quand au comte Alberti, cachant son front dans ses mains enchaînées, il songeait à Agnès, et il pleurait.

IX

CONDAMNATION

Jamais procès n'inspira en Autriche une curiosité plus grande que celui de la bande d'Orsol.

L'élément d'effroi sur lequel comptait la justice, ne tarda pas à s'effacer devant le sentiment sympathique qu'exerce sur les foules un personnage mystérieux. L'intérêt des femmes surtout fut acquis à l'homme impénétrable qui, tout en prostestant de son innocence, refusait de révéler son nom, et se renfermait dans un silence dont les suites devinrent bientôt trop faciles à prévoir.

En dépit de ses aveux et des affirmations des bandits sulbaternes, Gaspard Orsol perdit aux yeux de la foule son titre de chef de brigands. L'Etranger fut considéré comme le maître occulte de la bande, celui que tous tenaient à sauver parce qu'il connaissait les secrets des bandits, et savait dans quelles cachettes étaient amassés leurs trésors.

Chaque jour on inventa une version nouvelle sur le compte de l'inconnu.

Les gazetiers de Vienne se pressèrent chez le juge Horster afin d'en obtenir l'autorisation de visiter le prisonnier, et de recueillir de sa bouche des notes intéressantes pour les désœuvrés de la cour. Par humanité Horster refusa.

Il ne se croyait point le droit d'infliger volontairement une torture à un malheureux qu'au fond de son âme il ne pouvait s'empêcher de plaindre.

Vingt fois Horster le supplia avec une bonté qui n'avait rien de factice d'avoir confiance en lui et de lui dire le secret de sa vie; le prisonnier lui montra le ciel sans répondre.

La veille même du procès, le juge tanta une dernière fois de l'émouvoir, et le trouva inflexible

On aurait pu croire, en raison de l'élégance native du prisonnier, et de la beauté de ses traits altérés par le chagrin, mais dont le type gardait une grande pureté, qu'il s'efforcerait de paraître au moins décemment devant les juges; il n'en fut rien. L'Etranger laissa sa chevelure et sa barbe incultes, et se drapa dans les haillions avec une sorte de parti pris.

Il se rendit à pied au tribunal; trois des bandits y furent portés sur des brancards, la torture ayant, la veille, brisé leurs jambes. Gaspard et Gabor, soumis à la question de l'eau, l'avaient courageusement supportée.

Lorsque les brigands reconnurent Carlo, ils lui addressèrent un salut mêlé de pitié et de respect.

Tous les misérables ayant avoué leurs crimes furent rapidement interrogés devant la cour suprême. Chacun d'eux répondit aux questions d'Horster avec le caractère qui lui était propre. Les uns raillaient; les autres, devenus graves à la pensée de ce qui allait suivre, essayaient de pallier certains crimes ou d'en diminuer le nombre. L'application de la peine fut la même pour tous. On les condamna au supplice de la roue.

Plus d'un brigand pâlit; seul le visage de l'Etranger ne révéla pas la moindre émotion. Ainsi qu'il l'avait dit au juge, il ne tenta rien pour fournir la preuve qu'il n'appartenait pas à la bande de Gaspard.

Au moment où la nouvelle de la sentence se répandit dans la foule encombrant les abords du palais, une clameur sortit de cent mille bouches. La société se trouvait vengée, le peuple applaudissait les juges. On ramena les condamnés à la prison.

Comme ils en approchaient, une jeune fille de seize ans, très-jolie et qui semblait timide, se trouva prise et portée par la foule jusqu'aux portes de la prison de Vienne. La pauvre enfant ne cherchait certes pas à repaître ses regards de ce pénible spectacle; elle allait en hâte remplir une commission dont l'avait chargée sa maîtresse, quand le courant populaire la jeta au premier rang des spectateurs. Elle eut d'abord envie de fermer les yeux afin de ne pas voir les condamnés; mais l'instinct lui fit tourner ses regards vers eux, au moment même où passait l'étranger qui venait de partager la condamnation des bandits.

Alors elle tenait les bras en avant, un grand cri s'échappa de ses lèvres, et, blanche, froide, inanimée, elle tomba sur le pavé!

Avec une rapidité que les soldats ne purent prévoir, et une adresse dont les chaines semblaient devoir le rendre incapable, le prisonner souleva la jeune fille dans ses bras, murmura un mot à son oreille, et la remit dans les mains de femmes compatissantes.

Le mot du condamné, l'enfant l'avait entendu, car ses mains se joignirent, son regard exprima un effarement mêlé de desespoir, et elle répéta :

—Je deviens folle! mon Dieu! je deviens folle!

On l'entraîna loin de la place, au moment où la porte de la prison se refermait sur les condamnés.

Ceux-ci venaient d'être changés de cachots. Par une sorte de pitié, on leur apporta un meilleur repas, ils reçurent une botte de paille fraîche, afin de reposer leurs membres, que la barre de fer devait briser.

Une heure après, l'aumônier fut introduit dans la prison,

C'était un moine habile et docte, un saint, un apôtre. Rien ne le rebutait dans l'exercice de son sacerdoce de miséricorde; on citait peu de misérables ayant résisté à son éloquence paternelle. Cette fois, sa tache était si lourde, qu'on résolut de lui adjoindre d'autres moines; mais il voulut du moins le premier s'efforcer de toucher le cœur de ces brebis égarées.

Gaspard témoigna une froide indifférence, Gabor le rebuta avec une brutalité farouche; mais, sans se laisser troubler, l'aumonier se contenta de répondre :

—Je reviendrai.

Il passa dans le cachot de l'Etranger.

—Mon fils, lui dit-il, vous allez mourir....

—Je sais, mon père, et je comptais vous prier de me venir apporter le secours de vos prières.

—Vous vous repentez de vos fautes, mon fils?

—On se repent toujours d'avoir offensé Dieu.

Le prisonnier s'agenouilla, fit le signe de la croix, prononça les paroles qui changent le prêtre en un ministre du Dieu vivant, et lui dit d'une voix ferme :

(*A suivre.*)

Samedi, 29 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

LA PLEINE DÉVEINE.
ECHOS DU JOUR.
LE DISCOURS DE M. TASSÉ.
LE GRAND BANQUET CONSERVATEUR.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE: *Raoul de Navery.*

EN PLEINE DÉVEINE.

Il semble qu'un génie hostile s'attache à défaire toutes les combinaisons et toutes les trames de nos adversaires, à démentir leurs prédictions et à renverser leurs espérances par les faits et les résultats. Un échec n'attend pas l'autre. C'est une déveine complète, qu'un de leurs organes caractérisait récemment par ce mot qui peint assez bien la situation : " Les libéraux ne sont pas chanceux " ; à quoi l'on pourrait fort bien ajouter : " et ce n'est pas mauvais pour le pays."

Il faut croire que le peuple est bien profondément dégoûté du régime libéral, puisque tous les efforts de nos adversaires pour se rétablir dans l'opinion, ont si misérablement échoué depuis un an. On dirait que le public prend à tâche de les décourager et de déjouer toutes leurs tentatives.

La période des débuts est toujours critique pour une nouvelle administration. C'est le moment faible, et, surtout après un grand revirement comme celui qui a lieu dans notre politique en septembre, 1878, on peut presque toujours craindre une réaction, un reflux de la vague populaire. Il faut traverser une phase plus ou moins longue d'oscillations avant que l'équilibre ne s'établisse. Le gouvernement actuel a entièrement échappé à cette nécessité que subissent les gouvernements ordinaires. Et on est tenté de penser qu'il doit d'être ainsi privilégié autant à l'impopularité incurable de ses ennemis qu'à sa propre popularité.

On n'a pu constater le moindre symptôme de réaction depuis quatorze mois que le grand verdict du 17 septembre a été rendu. Le cabinet et sa politique semblent, au contraire, avoir obtenu un regain de faveur. Il est facile d'en juger par les élections partielles, qui constituent le meilleur baromètre populaire dans ces occasions. Nous n'avons pas perdu une seule de ces élections depuis le changement de gouvernement. Partout les candidats ministériels ont été élus, souvent avec des majorités plus fortes qu'au 17 septembre. Nous avons même entamé les rangs libéraux, dans un ou deux endroits.

Quelle différence avec le gouvernement Mackenzie, qui commença dès les premiers mois, en 1874, à perdre ses élections partielles, avec une monotonie désespérante. C'est que la réaction conservatrice se fit sentir presque aussitôt après l'avènement des grits-rouges au pouvoir, c'est-à-dire dès qu'on eut vu ces prétendus sauveurs de la patrie de l'œuvre, et elle se continua et s'accentua de plus en plus jusqu'à la fin du parlement pour aboutir à la prodigieuse manifestation du 17 septembre.

ECHOS DU JOUR.

L'espace que nous consacrons à la continuation du compte-rendu du grand banquet conservateur nous force de remettre à un autre jour plusieurs articles et communications, entre autres, notre revue d'Europe et notre correspondance du Nord-Ouest.

Le *Witness* a enfin ouvert les yeux, ce qui est à peine croyable. Ecoutons-le :

" Nous étions dans l'erreur, dit-il, quand nous pensions qu'un appel au pays serait favorable à M. Joly. Il est douteux, maintenant, que le gouvernement fût revenu plus fort qu'auparavant. Ce fait excuse, dans une grande mesure, s'il ne justifie pas le lieutenant-gouverneur d'avoir refusé la dissolution. Nous voulons juger tous les actes du gouvernement dans le sens qui lui sera le plus favorable possible, et nous pensons, en outre, que l'on peut compter que l'honorable M. Joly refusera de lui faire une opposition factieuse ....."

Le *Bien Public* de Worcester, Mass., E.-U, est fort inquiet sur le sort de la langue française qu'il se donne mission de protéger contre l'oubli ou la dégénérescence de nos compatriotes. C'est d'un comique achevé.

"Serait il donné, dit il, à la nouvelle génération de la Nouvelle-Angleterre de réveiller cet attachement religieux à la langue française, qui menace de se perdre à la Louisiane et au Canada ? C'est bien possible....."

Nos nationaux seraient, en vérité, bien à plaindre s'ils devaient compter sur le *Bien Public*—où l'on parle le *jargon* la plupart du temps—pour faire fleurir la langue française sur ce continent.

Le *Herald* de cette ville continue sa croisade contre la religion et ses ministres. Dénoncé à bon droit à cause de ses attaques scandaleuses contre le culte des saints par le révérend Père Hunt, le *Herald* a publié plusieurs colonnes d'outrages contre ce vénérable apôtre de la vérité. Pareilles attaques ne pouvaient passer inapperçues, et nous apprenons que les Irlandais doivent tenir une assemblée publique lundi prochain, dans la salle de l'Institut Canadien, pour protester solennellement contre les insultes de cette feuille soit-disant catholique.

LE GRAND BANQUET CONSERVATEUR.

DISCOURS DE M. TASSÉ, M. P.

(Traduction.)

M. le président, Messieurs,—Une tâche très-importante m'a été confiée dans cette grande fête, qui, si j'en saisi bien la signification, a pour but de célébrer nos luttes et nos victoires, les dernières viennent à peine d'être enregistrées — et de rendre hommage aux politiques distingués qui, sous la direction de notre vaillant chef, représentent le parti conservateur dans les conseils de la nation, bien plus, représentent le pays, car la fière devise inscrite sur la bannière conservatrice démontre que nous voulons régner : " Par le parti, avec le parti, mais pour le pays." J'ai été chargé de proposer un toast qui, j'en suis convaincu, sera favorablement accueilli par cette immense assemblée—un toast qui même soulèvera un vif enthousiasme—un toast auquel les derniers événements donnent une actualité saisissante—c'est le toast du gouvernement constitutionnel, du gouvernement responsable au Canada.

Depuis trente ans, nous nous étions habitués à croire que le gouvernement responsable nous avait été octroyé par la mère-patrie dans toute sa plénitude. Depuis trente ans, nous nous étions habitués à croire que le gouvernement responsable faisait seul loi, et qu'il avait jeté des racines tellement profondes parmi nous que le peuple canadien le considérait comme le meilleur boulevard de ses libertés. En très peu de mots, le gouvernement responsable signifie le gouvernement du peuple par la majorité de ses représentants. Eh ! bien, M. le Président, ce grand principe du gouvernement responsable a été violé dans la province même qui a le plus énergiquement combattu pour l'obtenir, dans la province même qui a versé le sang de ses enfants pour en assurer le triomphe, dans la province qui est le plus intéressée à le maintenir ; dans la bonne province de Québec—représentée ici ce soir par un grand nombre de ses dignes enfants— ; dans la province qui est depuis plusieurs années la forteresse, le Gibraltar du parti conservateur. A ce sujet, je dois faire observer, en toute justice pour Ontario, que les dernières élections fédérales lui donnent une place au premier rang parmi les provinces qui se sont enrôlées sous notre drapeau, nonobstant la prédiction de M. Mackenzie—il ne paraît avoir guère cueilli plus de lauriers comme prophète que comme premier ministre—que la province d'Ontario n'élirait jamais une majorité conservatrice. Je suppose qu'il en est venu depuis à une conclusion toute différente.

Il serait oiseux de relater ici les évènements relatifs au coup d'Etat du 2 mars, 1878, et qui ont imprimé une tache ineffaçable sur l'écusson du parti libéral. Qu'il me suffise de dire qu'un lieutenant-gouverneur, soi-disant libéral, a porté le coup le plus sérieux qui ait jamais atteint la base même de nos libertés politiques, en destituant sans avis et sans cause, un cabinet, appuyé par une immense majorité dans les deux branches de la législature, dont le seul crime, aux yeux de ses adversaires, était de professer des idées conservatrices—crime qui paraît aujourd'hui celui de la nation presque entière. Pour excuser cette violation de nos droits politiques, on a affirmé qu'elle avait eu pour but de sauver la province ; mais, comme l'a dit une républicaine célèbre, madame Rolland, l'une des nombreuses victimes de la révolution française : " Liberté ! Liberté ! que de crimes l'on commet en ton nom ! "

Le coup d'Etat eut pour effet d'amener la chute d'un cabinet conservateur et de lui substituer un soi-disant cabinet libéral, dont la carrière a été heureusement aussi courte qu'elle fut inglorieuse, pour la bonne raison que le libéralisme français ici n'est autre chose, si on l'analyse bien, que le produit du radicalisme français—plante exotique, plante empoisonnée, qui, je l'espère, dans l'intérêt commun, ne prendra jamais racine sur le sol canadien.

Le coup d'Etat accompli, le cabinet Joly installé, un appel au peuple fut fait. Quoique notre parti luttât dans les conditions les plus désavantageuses, avec l'épouvantail des taxes que nos adversaires agitaient contre nos amis, puis l'influence de deux gouvernements ligués pour nous combattre—et nous savons comment s'exerce cette influence quand il s'agit pour le parti libéral d'effectuer ce que M. Brown appelle un *big push* —les élections donnèrent un majorité de quelques voix au parti conservateur. Cela n'empêcha pas la minorité de régner pendant vingt mois, par suite de la trahison du représentant d'une des villes les plus conservatrices—la ville des Trois-Rivières —trahison qui sera bientôt punie de la façon la plus éclatante.

Le parti conservateur dénonça courageusement cette honteuse violation de nos libertés politiques dans les salles législatives de Québec et d'Ontario, dans ses journaux et sur les hustings. Les luttes glorieuses qu'il a livrées pour faire triompher la cause du système responsable lui feront toujours honneur aux yeux de l'histoire. Aussi, quand notre drapeau flotta victorieux d'un bout à l'autre du pays, aux dernières élections, le parti conservateur réitéra, dans le parlement fédéral, la motion même qu'il avait proposée, lorsqu'il était dans l'opposition, et qui, cette fois, fut adoptée par une majorité énorme.

Comme conséquence de cette résolution, l'utilité d'un honorable monsieur avait cessé d'être. Avant que cet acte pût s'accomplir, toutefois, une divergence d'opinion sur le pouvoir du cabinet fédéral de révoquer un lieutenant-gouverneur fut cause que cette question fut déférée aux autorités impériales. L'un des ministres, l'honorable M. Langevin, et l'honorable M. Abbott furent choisis pous remplir une mission très responsable, celle de soutenir l'opinion du gouvernement, que cette question était tout à fait de sa compétence. Inutile d'ajouter que cette mission a été accomplie avec un tact et une habileté remarquables, qu'elle a obtenu un succès complet, et que les services rendus par M. Langevin en cette circonstance lui méritent la reconnaissance de tout le parti conservateur et du pays en général.

Quoique nous n'ayons pu voir d'un bon œil le renvoi d'une question strictement canadienne aux autorités britanniques, cette mission a eu cependant pour effet de démontrer que la mère-patrie reconnaît pleinement notre indépendance absolue en toutes matières qui sont du ressort de notre constitution—constitution qui elle-même est un monument de sagesse et de liberté.

Les résultats de cette mission ont été satisfaisants au point que plusieurs libéraux, d'abord disposés à à condamner l'action du parti conservateur, avouent maintenant que cette action était tout-à-fait justifiable et conforme à l'intérêt général, qu'elle a empêché l'introduction d'un précédent fort dangereux, car si le coup d'Etat eût été approuvé, d'autres lieutenants-gouverneurs auraient pu être tentés d'adopter une conduite arbitraire que la reine Victoria n'eût jamais osé suivre—et de substituer leur volonté à la volonté du parlement qui doit être l'étoile polaire de tout chef constitutionnel.

Le parti conservateur ne s'est pas dissimulé les difficultés, les graves conséquences que pouvait amener sa courageuse attitude sur cette question, mais il n'hésita jamais à faire son devoir, et je suis persuadé qu'il eût préféré perdre le pouvoir plutôt que de sacrifier la grande cause qui était en jeu. Pour ces raisons, M. le président, les conservateurs d'Ottawa qui ont toujours été fidèles à leurs couleurs dans les jours de prospérité comme dans les jours d'adversité—qui se rallièrent autour de leur chef, en 1873, au lendemain de sa chute, avec le même enthousiasme qu'ils témoignent au jour de son triomphe ; les conservateurs d'Ottawa qui ont toujours porté le plus vif intérêt au règlement de la question de nos libertés constitutionnelles, ont cru désirable de rappeler le souvenir des glorieuses luttes soutenues par le parti conservateur pour faire triompher ces mêmes libertés, et je ne suis que l'interprète de leurs sentiments, ce soir, en proposant un toast à la cause du gouvernement responsable—l'un des plus grands avantages que nous possèdions et que les générations qui nous remplaceront, continueront de posséder, j'en ai la ferme confiance, sur le sol libre du Canada. (Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE L'HONORABLE M. LANGEVIN.

Monsieur le président, messieurs,—Je suis fier que le comité m'ait choisi pour répondre à ce toast : " Le gouvernement constitutionnel." Je ne regrette qu'une chose, c'est que mon état de santé ne me permette pas de remplir convenablement ma tâche. Dès l'enfance on m'apprit à respecter et admirer la constitution anglaise. On me dit que cette constitution était " la base des libertés du peuple." Je me suis toujours rappelé ces mots ; " la base des libertés du peuple," Jeune écolier, je n'en comprenais pas toute la valeur. Mais je suis devenu homme, j'ai étudié cette constitution, j'ai compris la valeur des mots que je viens de citer et j'ai constaté qu'en effet, les droits, les priviléges et les libertés du peuple ne peuvent être mieux protégés que par la constitution anglaise. Bien que pénétré, dès ma jeunesse, de ces idées et de ces principes, je ne pus d'abord prendre part aux luttes politiques ; mais je sympathisais avec les chefs de ce temps là qui luttaient énergiquement contre les bureaucrates, afin d'en arriver à se gouverner eux-mêmes, à constituer un gouvernement qui serait le gouvernement du peuple pour le peuple. (Appl.)

La constitution de 1841 n'avait pas mis fin à nos luttes. Nos nouveaux chefs, les Lafontaine et les Baldwin eurent à recommencer le combat et le grand principe du gouvernement responsable, c'est-à-dire du gouvernement par des ministres représentant le peuple.

Mais les deux grandes provinces d'Ontario et de Québec étaient devenues trop considérables, trop peuplées et trop importantes pour rester isolées et ne formant, à elles deux, qu'un petit pays appelé la province du Canada. Les besoins et les intérêts du peuple exigeaient l'union de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, formant ainsi un grand empire dans le gouvernement duquel on appliquerait les principes qui ont supporté l'épreuve de plusieurs siècles, en Angleterre. Mes collègues et moi-même nous fûmes délégués, non-seulement aux conférences de Charlottetown et de Québec, mais encore à la grande conférence de Londres, pour régler définitivement les clauses de la confédération.

Notre premier soin fut de nous assurer, pour notre constitution, ce grand principe du gouvernement responsable et les premiers mots, dans cette charte de nos libertés, déclarent que le principe du gouvernement responsable nous est accordé et reconnu de droit. (Appl.)

Après les longues luttes qui précédèrent l'union de 1841, après celles que nous avons eu à soutenir de 1841 à 1867 ; enfin, après avoir obtenu du parlement anglais, cette charte de nos libertés, l'Acte de confédération, qui aurait pu croire qu'il se trouverait, parmi nous, des hommes assez audacieux pour attenter à ces libertés et pour fouler aux pieds les droits du peuple ? (Appl.)

La chose est pourtant arrivée dans ma province natale. Mais qu'a fait le nouveau parlement quand il a été appelé à se prononcer sur cet acte ? Les deux chambres ont déclaré, par des majorités écrasantes, que la constitution avait été violée ; qu'on avait mis de côté les grands principes du gouvernement responsable et que l'auteur de ce crime politique devait être puni.

Quand il s'agit de soumettre à l'Angleterre l'interprétation que nous avions donnée à l'Acte de la confédération, mes collègues, avec l'assentiment de Son Excellence le gouverneur-général, me firent l'honneur,—honneur dangereux suivant les uns, —de me déléguer en Angleterre pour remplir l'importante mission qui m'y a retenu jusqu'à quelques mois passés.

Je me chargeai de la mission parce que j'étais sûr qu'en Angleterre on saurait tenir compte des concessions que le parlement de la Grande Bretagne nous avait faites. J'étais sûr que les Anglais qui sont si fiers de leurs droits ne diraient pas à leurs concitoyens du Canada : " Vous n'avez pas les mêmes droits que nous." (Applaudissements.) Non, messieurs, j'ai eu des entrevues avec les ministres en Angleterre, et je les ai trouvés tels que je les pensais. Ils avaient bien leurs tracas, dans le moment—tous les gouvernements en ont ;—ils avaient la guerre dans le Zouloulland et dans l'Afghan, leurs luttes parlementaires, etc., etc. Néanmoins, au bout de onze semaines, on me remit la dépêche par laquelle le gouvernement anglais reconnaissait qu'en vertu de notre constitution, nous avions le droit de destituer les lieutenants-gouverneurs de nos provinces quand ils ont forfait à leur mandat ou commis quelque crime politique. Je ne veux pas dire que le gouvernement fédéral a le droit de destituer un lieutenant-gouverneur seulement parce qu'il n'a pas les mêmes opinions politiques que le gouvernement du jour. Bien loin de là. Voyez nos divers lieutenants-gouverneurs du Pacifique à l'Atlantique. Plusieurs ont été nommés par nos adversaires ; leurs opinions, alors qu'ils faisaient de la politique active, n'étaient pas les nôtres ; mais avons-nous jamais parlé de les destituer ? Pas le moins du monde et je crois qu'aucune administration fédérale n'essaiera jamais pareille chose. Mais il fallait tenir compte des droits de la province de Québec. Le parlement du Canada et le gouvernement de la Grande-Bretagne le voulaient ainsi et, comme résultat, le lieutenant-gouverneur dut se retirer,—ses services n'étaient plus requis,—un autre fut nommé à sa place et du moment où la population de la province de Québec fut affranchie du joug qui pesait sur elle, les députés à la législature déclarèrent qu'ils n'avaient point confiance dans le gouvernement nommé par l'ancien lieutenant-gouverneur, un nouveau gouvernement fut formé et je ne doute aucunement qu'il saura prendre les intérêts de la province et réparer les maux causés par l'administration qui l'a précédé.

Le gouvernement responsable a donc triomphé dans la province de Québec et dans tout le Canada. Soyons fidèles à nos antécédents, soyons fidèles à la constitution, respectons les libertés du peuple, ayons confiance dans l'avenir du pays, n'oublions pas que nous possédons un immense territoire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, que notre population n'est que de 4,000,000, mais que dans nos immenses possessions, l'excédant de la population européenne peut venir se fixer et donner à notre pays la prospérité et la richesse.

Pour cela, il faut que nous restions unis. Nous avons remporté une grande victoire, le 17 septembre, 1878 ; nous aurons d'autres luttes à soutenir et il faut serrer nos rangs. Nos adversaires ne sont pas endormis ; ils veillent, ils s'organisent ; sachons maintenir notre parti. (Applaudissements.) Sachons nous montrer dignes d'un grand pays comme le nôtre.

Pendant que j'étais en Angleterre, l'ex-impératrice des français voulut bien m'accorder une entrevue, ainsi qu'à mon collègue, M. Abbott, qui a tant contribué au succès de ma mission. L'impératrice me fit plusieurs questions au sujet du pays, mais spécialement,—la chose était toute naturelle,—au sujet de la province de Québec où les Canadiens-Français sont si nombreux. Elle me parla aussi du chemin de fer du Grand-Tronc. Il paraît que le Grand-Tronc est connu dans le monde entier. Mais quand j'eus dit à Sa Majesté qu'en sus du Grand-Tronc, nous avions dépensé cent millions de francs pour construire le chemin de fer intercolonial ; que nous allions entreprendre le chemin de fer du Pacifique qui nous coûterait cinq cent millions de francs, ou $100,000,000, comme disent nos adversaires ; quand j'ajoutai que nous avions le plus beau système de canaux qu'il y ait au monde ; quand je lui parlai de nos immenses prairies de l'ouest, de nos libertés, de notre gouvernement responsable, de la protection que nous accorde, sur terre et sur mer, le gouvernement anglais, la protection de ce drapeau anglais qu'on n'insulte pas en vain,—cette impératrice toujours noble et encore belle, voulut bien me dire : " Je ne ne suis pas surprise que les Canadiens soient tellement attachés à l'Angleterre." (Applaudissements.) Voilà pourquoi, en 1867, nous avons spécifié que nous aurions le gouvernement responsable ; mais nous ajoutions que la Reine serait le chef du gouvernement canadien, en d'autres termes, la reine du Canada. (Applaudissements.)

En terminant, laissez moi vous dire que l'union entre nous, une organisation convenable, la confiance dans l'avenir, sont les moyens par lesquels nous assurerons la prospérité du Canada. " Vouloir c'est pouvoir ; " ayons de la volonté et nous réussirons.—(Applaudissements.)

PRÉSENTATION.

A ce moment, M. Rufus Stephenson, M.P., se lève et, après quelques paroles très élogieuses pour l'honorable M. Langevin, lui présente une adresse et le portrait de l'honorable ministre que plusieurs sénateurs et membres de la Chambre des communes ont fait peindre à leurs frais.

Voici le texte de l'adresse :

A l'honorable Hector Louis Langevin, C. B., ministre des travaux publics.

MONSIEUR,—Vers la fin de la dernière session du parlement, quelques-uns de vos amis, dans les deux chambres, résolurent de vous offrir un témoignage de l'estime que, d'accord avec tant d'autres personnes dans tout le Canada, ils ont pour vous comme homme public. A l'époque où ils décidèrent de vous présenter ce portrait, produit admirable de l'art canadien, vous veniez de sortir heureusement d'une foule de conflits politiques, dans lesquels vos adversaires avaient eu recours à tous les moyens pour priver le pays de vos services et vous empêcher d'obtenir un siége dans ce parlement où votre place est si bien marquée. Convaincus de votre fermeté et de l'excellence de vos principes, vos amis avaient confiance que les attaques de vos ennemis auraient peu d'effet et que le peuple, voulant témoigner qu'il ne pouvait facilement se passer de vos services, vous rappellerait bientôt à la place influente que vous occupez dans les conseils de la nation.

Notre attente a été réalisée. Nommé de nouveau ministre de la Couronne, vous pouvez contribuer à l'accomplissement de ces grands desseins patriotiques que le grand homme d'Etat dont vous avez été le lieutenant pendant des années, espérait voir lui-même se réaliser. Pendant nombre d'années, sir George Cartier sut combattre pour son parti, de concert avec l'illustre chef conservateur que le pays a encore le bonheur d'acclamer. Grâce à leurs efforts réunis dans une entente admirable, la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord devint un fait accompli, et quand le fidèle chef du parti conservateur, dans le Bas-Canada, fut soudainement appelé dans un monde meilleur, vos compatriotes vous choisirent, entre tous, pour continuer le grand édifice politique dont il avait jeté les fondations, à l'époque la plus critique de l'histoire de ce pays.

Pendant les cinq années que vous avez passées dans l'opposition, on peut dire que l'œuvre de la confédération n'a pas fait grands progrès. On sentait que, dans les conseils de la nation, n'existait plus cette prévoyance patriotique qui fait comprendre aux hommes publics les vrais besoins et les grands intérêts du pays. Personne ne peut dire quelle eût été la destinée de cette confédération naissante, si le peuple méconnaissant ses propres intérêts, eût laissé, quelques années encore, la gestion de ses affaires aux hommes qui ont si souvent fait preuve d'une telle ignorance des moyens nécessaires pour développer et fortifier l'Union. Heureusement pour le pays, le peuple a de nouveau confié le gouvernement aux fondateurs de la confédération, aux hommes dont la mure expérience et l'énergie peuvent seules établir une grande nationalité sur ce continent, tout en maintenant notre alliance avec la mère-patrie.

Bien que l'administration dont vous faites partie n'ait qu'un an d'existence, elle a prouvé son énergie par sa politique aux vues larges et inspirée par le plus pur patriotisme, dans toutes les grandes questions qui occupent l'attention publique, et le peuple sent déjà renaître cette confiance sans laquelle le commerce doit forcément languir et l'industrie demeurer en souffrance. Nous pouvons enfin espérer que la construction du chemin de fer du Pacifique, projet avec lequel vous vous êtes identifié dès le début, et à l'achèvement duquel vous avez promis de vous dévouer, sera vigoureusement poussée, conformément à ce programme bien arrêté dont l'exécution doit avoir pour résultat le développement des magnifiques régions agricoles du Nord-Ouest où viendront s'établir, par milliers, des travailleurs de la vieille Europe.

Nous ne devons pas oublier non plus le patriotisme dont vous avez fait preuve et l'activité que vous avez déployée dans le règlement d'une autre question de la plus haute importance. Tout en travaillant au développement matériel du pays, le ministère a pu consolider notre système politique, œuvre du travail et des luttes de bien des années, en déjouant l'audacieuse tentative faite dans votre province natale, pour affaiblir les principes essentiels sur lesquels repose la constitution du pays et faire du gouvernement parlementaire une illusion, une moquerie dérisoire. La province de Québec et la confédération toute entière vous devront, à jamais, une profonde reconnaissance pour la sagacité et l'énergie dont vous avez fait preuve en face des nombreux obstacles que vous avez rencontrés sur votre voie, dans votre mission à ce sujet, en Angleterre, obstacles qui, heureusement, n'ont pu empêcher le succès définitif de cette importante mission.

En terminant, nous devons dire que l'offre de ce portrait n'est qu'une faible expression de l'attachement de vos amis. Nous espérons tous que votre santé, recemment souffrante, se rétablira complètement, en sorte que vous pourrez dévouer toute votre énergie à l'accomplissement des nombreuses mesures, si utiles au progrès du pays, que le travail commun de vos collègues doit mener à bonne fin et qui vous mériteront de nouveaux témoignages de la confiance du peuple, en même temps que l'approbation de notre Souveraine.

(Signé)

John Schultz	Thos. McGreevy.
Théod. Robitaille.	Joseph Ryan.
William Miller,	Arthur Bunster.
J. G. Blanchet.	F. Rouleau,
A. Desjardins,	G. Baby,
J. A. Ouimet,	J. C. Pope,
R.W.W. Carrall,	J. Malouin,
J. White (Hastings)	James Domville,
W. Macdonald	J. A. Mousseau,
J. G. Haggart,	E O. Cuthbert,
Rufus Stephenson,	F. X. O. Méthot,
Wm McDougall,	Charles Gill,
T. McKay,	R. W. Harwood.

Ottawa, le 27 novembre, 1879.

RÉPONSE DE L'HONORABLE M. LANGEVIN.

Monsieur le président et messieurs,

Ceux de mes amis qui, vers la fin de la dernière session du parlement, ont bien voulu exprimer l'opinion que mes luttes et mes services politiques avaient mérité quelque témoignage de leur part, me font un trop grand honneur. Je vous assure que toutes les fois que j'ai dû faire face à mes adversaires ou accomplir un acte que je croyais nécessaire ou seulement utile au bien-être du Canada, je n'ai jamais espéré aucune récompense, excepté celle que donne le sentiment du devoir accompli. Toutefois, puisque mes amis, cédant à leur bienveillance naturelle et à leur sympathie pour moi, ont résolu de me présenter ce magnifique portrait, œuvre d'un Canadien, je dois les remercier sincèrement de leur munificence et ne pas trop blâmer leur partialité. J'accepte ce portrait avec le plus grand plaisir et je vous prie d'agréer l'assurance qu'il sera précieusement conservé dans ma famille, non seulement comme un héritage précieux, un souvenir respecté de celui qui ne sera plus, mais aussi comme une preuve durable de la sympathie et de la confiance de tant d'amis précieux.

Monsieur le président, l'adresse que vous me présentez fait allusion, en termes trop élogieux, à mon entrée dans l'administration actuelle, et au rôle que j'ai rempli dans une administration précédente, avant et après la mort de sir George Cartier. Les signataires ont raison quand ils disent que j'étais le lieutenant de l'homme d'Etat qui n'est plus au milieu de nous et qu'il m'honorait de sa confiance. Je lui fus toujours fidèle, comme je l'ai toujours été invariablement au chef éminent de notre grande confédération, sir John Macdonald et aucun Canadien n'a regretté plus que moi la mort prematurée de sir George Cartier. Il aimait son pays comme le fiancé aime sa fiancée et il espérait, avec confiance, voir luire le jour où le Canada, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique reliés par une grande voie ferrée, prendrait, parmi les nations, la place que voulaient lui donner les auteurs de la de la Confération, en Angleterre et au Canada, lorsqu'ils jetèrent les bases de ce grand empire de l'Amérique Britannique du Nord. Mais la providence a décidé qu'il ne verrait pas ce jour si vivement attendu. Toutefois, la grande entreprise à laquelle il a si largement contribué, est maintenant confiée à son frère jumeau, cet éminent homme d'Etat dont le nom sera écrit en lettres d'or dans les annales du Canada et de la Grande-Bretagne. La Confédération progresse, le chemin de fer du Pacifique est maintenant une certitude. Il est en voie de construction sur les deux versants qui partent des montagnes Rocheuses, avant bien des années, l'appel prophétique de sir George Cartier sera réalisé lorsqu'on entendra les conducteurs du chemin de fer crier aux voyageurs : " Tous en route pour le Pacifique ! "

Ce mot " pacifique " me rappelle la mission pacifique à laquelle l'adresse fait ensuite allusion et qui me fut confiée par le gouverneur-général en conseil. J'ai mis tous mes soins à remplir cette mission. La cause que j'avais à plaider était bonne, l'attente d'une forte majorité de la population du Canada était grande et solennelle ; mais je dois dire aussi que j'ai trouvé, en Angleterre, un gouvernement prêt à rendre justice et à reconnaître que les libertés et les pouvoirs à nous accordés par le parlement impérial ne sont pas lettre morte et que nous jouissons du gouvernement responsable, dans toute sa plénitude. Ainsi, l'œuvre de la Confédération a été sauvé, et on a rendu à la population de ma province natale tous les droits appartenant à des sujets anglais.

En terminant, permettez-moi, monsieur le président, de remercier encore les signataires de l'adresse de ce témoignage d'estime et d'exprimer, avec eux, l'espoir que, pendant bien des années, ma santé me permettra non-seulement, comme ils le disent, de me dévouer à l'accomplissement de mes devoirs officiels, mais de continuer mes efforts pour mériter de plus en plus, leur bienveillante estime dont ils m'offrent ce soir une preuve éclatante et précieuse.

HECTOR L. LANGEVIN.

Ottawa, le 27 Nov. 1879.

LE DISCOURS DE M. TASSÉ.

(Du *Courrier de Montréal.*)

La *Patrie* prétend avoir *cueilli* la phrase suivante dans le discours de M. Tassé, prononcé au Théâtre Royal lundi soir :

" Nous n'étions alors qu'un faible *ruisseau emporté par le vent*, mais nous sommes devenus un grand *arbre* dont les branches nombreuses s'étendent sur tout le pays."

Notre but, en assistant à la soirée des Commis Marchands, n'était pas précisément de nous tenir à l'affût pour voir si M. Tassé ne se rendrait pas coupable d'un *lapsus linguae*. Nous avons pu mal comprendre, mais nous ne sommes pas sourd d'ordinaire, nous avons suivi attentivement le discours de M. Tassé, et voici ce que nous avons cru comprendre :

" Nous n'étions alors qu'un faible *arbrisseau*, qu'un *rameau emporté par le vent*, et nous sommes devenus un arbre puissant dont les racines s'étendent d'un bout à l'autre du continent "

Le *Star*, de son côté prête à M. Tassé des paroles que ce dernier n'a jamais proférées. Ainsi il lui fait dire que notre littérature canadienne-française est plus avancée que celle *de n'importe quelle nationalité*. M. Tassé a dit que la littérature française était supérieure à la littérature anglaise de ce pays, et il a eu raison. M Thomas White quis'y connaît beaucoup mieux que le rédacteur du *Star*, affirmait, il y a environ deux ans, la même chose que M Tassé, et cela dans son journal la *Gazette* de Montréal, au cours d'un article en réponse à un révérend quelconque, rédacteur d'un journal religieux des Etats-Unis, qui s'était permis d'écrire, au retour d'un voyage au Canada, les absurdités qu'il avait entendu débiter sur notre compte par ceux qui, vivant au milieu de nous, n'ont pas assez d'intelligence pour apprendre à nous connaître.

Quant à l'assertion que l'instruction est plus répandue parmi nous que chez les nations les plus favorisées sous ce rapport, y compris même la France et l'Angleterre, le *Star* peut affecter d'en rire, mais cela ne change rien à la chose. Nous n'entreprendrons pas de défendre M. Tassé, il est certes bien capable de se défendre, mais ce que nous pouvons dire au *Star*, c'est que M. Tassé n'avance rien qu'il ne soit prêt à prouver, chiffres en mains.

Le *Star* dit que personne ne songe à déprécier les Canadiens, encore moins à nier le fait qu'ils sont un puissant facteur dans le pays. Si c'était le cas, si l'on n'était pas toujours à nous nier les qualités que nous possédons et à nous attribuer des défauts que nous n'avons pas, les Canadiens ne seraient pas obligés d'élever la voix pour combattre les opinions erronées sur notre compte, que des gens mal disposés réussissent à accréditer même parmi les nôtres.

Si nous sommes un puissant facteur dans le pays, nous le devons aux luttes incessantes que nous avons toujours soutenues contre l'arrogance et l'esprit d'absorption de ceux qui cherchent à nous déprécier dans le but de nous dominer plus facilement.

Il n'est guère dans notre caractère national de chanter nos propres louanges ; au contraire, nous sommes plutôt portés à nous dénigrer comme peuple ; mais en présence des agressions dont nous sommes l'objet de la part de ceux qui s'intitulent modestement *race supérieure*, notre devoir est de réclamer la part de mérite qui nous revient.

Le *Star* peut ignorer les faits dont l'existence est affirmée par M. Tassé : cela n'est pas étonnant, le *Star* ignore une foule de choses que M. Tassé pourrait lui apprendre, mais cela n'empêche nullement les choses d'être ce qu'elles sont, ni le peuple canadien de valoir ce qu'il vaut.

RÉDACTION.—Notre bienveillant confrère ne rétablit pas d'une façon strictement exacte la phrase qui a été dénaturée, car nous avons dit : " un faible arbrisseau que le premier vent de la tempête semblait devoir emporter." Quoique convaincu de mensonge non-seulement par nous, mais par le *Nouveau-Monde*, le journal la *Patrie* n'a pas fait de rectification. Mentez, mentez, etc.

PALETOTS D'ASTRACHAN

GARANTIS,

$20.00

R. J. DEVLIN.

49 et 51 RUE RIDEAU

Kearns & Ryan

GRANDE VENTE

DU STOCK DE

Chenet, Tassé et Cie.

Flanelles valant 60 cts., réduites à 40 cts.
" de fantaisie de 50 cts., " 35 "
Drap bonne qualité (double largeur), $1.50

Nuages et lainages a moitié prix.

N'OUBLIEZ PAS CHEZ

KEARNS & RYAN.

Ottawa, 19 nov. 1879.

Service Télégraphique.

ETATS-UNIS.

La glace.—Les mineurs.—Décision curieuse.

New-York, 29—La glace est brisée sur les canaux et cette nouvelle a produit un grand mouvement à la bourse.

L'agitation continue parmi les mineurs de la Pennsylvanie.

Philadelphie, 29— Un M. de Groat qui a refusé d'épouser, malgré sa promesse, Mlle Leva Stulz, a été condamné à payer $5,000 de dommages intérêts et à passer deux ans aux travaux forcés.

EUROPE.

Meurtre.—Circulaire.—Mariage du roi d'Espagne.

Londres, 29—Une dépêche de Dublin annonce qu'un huissier chargé de signifier jugement à un cultivateur de Sneen, dans le comté de Kerry, a été assassiné.

Le secrétaire de l'Association Nationale des Forgerons avertit les membres de ne pas émigrer en Amérique.

Madrid, 29—Il pleut à verse et les cérémonies du mariage seront probablement célébrées dans l'intérieur du palais.

CANADA.

Fraudes à la douane de Toronto—Le collecteur et le caissier impliqués—Peut-être un meurtre—Noyé—Un long voyage—Le cabinet de Québec activement à l'œuvre—Un défalcataire américain—En route pour Kingston—Une cause importante—Baisse des actions des compagnies de gaz.

Toronto, le 28.—Des fraudes, au montant de $21,000, viennent d'être découvertes à la douane de cette ville. On accuse le percepteur, M. James E. Smith, et le caissier, Charles B. Mackay. Une partie des deniers soustraits a été remboursée par les amis des coupables. L'enquête se poursuit et on peut s'attendre à d'étranges révélations.

Hamilton, Ont., le 28.—Thomas Buck, un des hommes de l'équipage du propulseur *Canada*, de la ligne entre Collingwood et et Chicago, a été jeté à l'eau durant une tempête, lors du dernier voyage de ce vaisseau. Le *Columbia*, de la même ligne, qui accompagnait le *Canada*, a pris une semaine pour faire un voyage qui n'occupe ordinairement que 26 heures

Québec, 28—L'entrepreneur du chemin de fer du Nord ayant jugé à propos de renvoyer plusieurs de ses employés, les ennemis du gouvernement essaient de faire croire au peuple que ces renvois sont dûs à son initiative. Or, il est de fait notoire que le gouvernement ne connaît nullement ce qui s'est passé. L'entrepreneur ayant reçu avis de l'ancien gouvernement de lui livrer le chemin avant le 1er décembre, avertit ses employés que leurs services ne seraient plus requis après cette date. L'ancien gouvernement avait, toujours, bien entendu, par mesure d'économie, imposé à l'entrepreneur un certain nombre d'hommes inutiles, et celui-ci n'a pas manqué de s'en débarrasser aussitôt que le nouveau a été assermenté. Le gouvernement actuel n'a donc été pour rien dans ces renvois.

L'honorable M. Loranger, qui a assisté au banquet donné cette semaine à sir John Macdonald, doit s'arrêter à Montréal en descendant et sera de retour ici lundi.

L'honorable M. Lynch doit se rendre chez lui demain et sera absent jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Les autres membres du gouvernement resteront en ville.

Le conseil exécutif s'assemble tous les jours pour expédier l'immense sommes d'affaires laissées en arrière par les anciens ministres, qui semblent s'être imaginé que parce que les subsides n'avaient pas été votés, ils avaient raison de suspendre leur travail. Ils ont eu bien soin, cependant, de se faire payer leurs traitements jusqu'au dernier centin.

Montréal, le 28.—Un nommé W. G. Snyder, commis défalcataire de la douane de New York, a passé quelque temps à l'hôtel Windsor de cette ville.

Susanne Kennedy, reconnue coupable de meurtre, est partie pour Kingston cette après-midi.

Ce matin, M. Robidoux a intenté une action au nom de J. Bte Demers, contrele bureau des notaires de la province, demandant qu'un bref de *mandamus* soit émané pour forcer le dit bureau à l'admettre à l'examen pour l'étude, et réclamant $1,000 de dommages pour le délai.

Le demandeur, un jeune homme qui désire embrasser la profession de notaire, a présenté, lorsqu'il s'est offert pour l'examen, un certificat de M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier, attestant qu'il avait subi un examen satisfaisant. Il allègue que le bureau a refusé de lui faire subir l'examen parcequ'il n'avait pas suivi un cours d'études dans un collége incorporé.

On va convertir le champ de Mars en rond à patiner pour les volontaires.

Les actions des compagnies de gaz ont baissé, ce matin, de 3 pour cent lorsqu'on a appris qu'Edison allait éclairer Menlo Park à la lumière électrique.

BAZAR SAINTE-ANNE.

Grand dîner à la salle Saint-Anne, dimanche soir, à 7 heures. Le corps de musique "Union," sous la direction de Johnny Vincent, sera présent et fera entendre les plus beaux airs de son répertoire. La soirée promet d'être des plus intéressantes, et comme ce dîner sera le dernier du bazar, nous espérons que le public se portera en foule à la salle Sainte-Anne pour y déposer l'obole destinée à soulager la misère.

A TRAVERS OTTAWA.

—Une nouvelle fabrique de meubles vient d'être établie à Kemptville.

—Il n'y avait pas grand monde sur les marchés, hier. L'avoine s'est vendue de 30 à 35 centins, le foin $6.00.

—M. Jos. R. Esmonde a trouvé une magnifique épinglette qu'on peut ravoir à son magasin en payant les frais d'annonce.

—La compagnie télégraphique de Montréal vient d'ouvrir une succursale dans le bureau de la Compagnie d'Express, sur la rue Elgin.

—La soirée de l'association conservatrice des ouvriers, qui aura lieu le 2 décembre, promet d'avoir un plein succès.

—Le chef de police de Hartford, Con., a trouvé sur un prisonnier canadien une montre américaine portant le numéro 11,313, et en a informé son confrère, M. Sherwood d'Ottawa.

—On estime que chaque consommateur d'eau gaspille plus de 100 gallons par jour, et le comité de l'aqueduc cherche un plan pour remédier à cet état de choses.

—Le conseil du canton d'Oxford se vante de posséder un greffier qui n'a manqué qu'une seule réunion depuis 30 ans. Nous voudrions pouvoir en dire autant de tous les autres.

—M. Robert Gilpin, de cette ville, vient de découvrir un magnifique lit de marbre blanc sur un terrain qu'il possède dans le 10ème rang de Templeton. Les échantillons qu'il a apportés en ville se polissent bien.

—Le *Citizen* publie ce matin trois lettres écrites par des citoyens qui répudient le *Herald* comme organe irlandais catholique et protestent contre ses injures à l'adresse du révérend père Hunt, O. M. I.

—Un malheureux jeune homme de cette ville est actuellement poursuivi en demande de mariage par sa dulcinée parce qu'il lui a fait des présents. Elle ne veut pas remettre les bijoux qu'il réclame et demande de plus le donateur. Pauvre garçon!

—Ne pas oublier que, demain soir, à 8 heures, le révérend M. Hunt donnera une conférence. Il a pris pour sujet: "Le prêtre et le peuple." Outre la conférence, il y aura un concert de musique sacrée. Nous sommes sûr qu'il y aura foule à l'église Saint-Joseph.

—MM. McDermot, Riley et Shearn, d'Almonte, qui ont assisté au dernier banquet et qui occupaient des siéges contigus l'un à l'autre, étaient certainement les personnages les plus pesants de toute la réunion. Ces messieurs pèsent 723 livres à eux trois, soit une moyenne de 241 livres chacun.

—Ceux qui désirent savourer une tasse d'excellent café, doivent essayer le mélange délicieux de James Buchanan, 71 rue Rideau.

Ottawa, 4 novembre 1879. 1m

VENTE EN LIQUIDATION

D'UN

Fonds de nouveautés

O'DOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS

Ont l'honneur d'annoncer qu'un de leurs associés se retirant des affaires, ils sont dans l'obligation de vendre toutes leurs

MARCHANDISES D'ETAPE et de GOUT

et qu'une vente complète est commencée depuis

SAMEDI, LE 8 COURANT.

Cette vente étant impérative, les prix seront réduits de manière à ce qu'elle se fasse aussi rapidement que possible. Le "Stock" est bien assorti en marchandises importées cet automne. La vente dure depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 hrs. du soir.

O'DOHERTY ET Cie.

110 Rue parks

(*Vis-à-vis l'épicerie de Bate.*)

Le 17 novembre 1879.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

MANUFACTURIERS DE

Biscuits

pour le commerce de gros.

Le plus grand blissement de la vallée d'Ottawa.

Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour.

Nos employés sont des premières mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

Coin des rues Bank et Queen.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc., No. 34 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House.

W. H. WALKER, | A P McINTYRE.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

HUILE ASTRALE

DE

PRATT

150 degrés à l'épreuve du feu.

La meilleure huile de charbon du monde!

PAS DE FUMEE,
PAS DE SENTEUR,
PAS D'EXPLOSION,

SEULEMENT CHEZ

SHAW

CRYSTAL HALL

66 Rue Sparks.

PRENEZ GARDE!

Certaines gens font passer de l'huile du Canada pour celle des Etats-Unis, prétendant l'acheter de nous pour fournir leurs clients.

CECI EST FAUX. Il n'y a pas d'autre huile américaine en ville et aucun marchand ou revendeur ne l'achète de nous, ni ne peut la vendre. Cette huile ne peut s'acheter que de nous, à notre établissement 63 rue Sparks, et de là est destinée à tous nos clients.

Williams' Singer

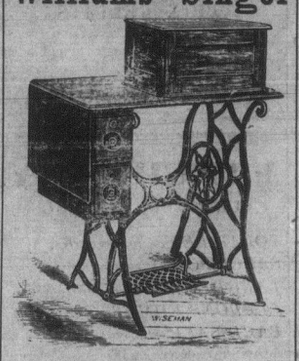

LA MEILLEURE

MACHINE A COUDRE

DU MONDE.

N'a pas son egale pour le fini, la duree et l'etendue de l'ouvrage fait.

2000

SONT

MAINTENANT EN USAGE

A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY,

Agent général pour Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL:

210 Rue Sparks.

SUCCURSALE:

284, RUE DALHOUSIE.

Ottawa, 25 nov., 1879 6m.

Jos. SENECAL

ENTREPRENEUR DE

FOMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

DR. A. ROBILLARD.

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.

Heures du Bureau de 9 à 4.

L. A. OLIVIER

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER.

Ottawa, 23 juin 1879. 1an.

Dr. F. X. Valade

RUE ST. PATRICE,

Vis-à-vis l'Evêché.

Attention particulière aux maladies des enfants.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

O'GARA, LAPIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE,
EDWARD P. REMON

UN CAPITAL CONSIDERABLE ET UN BON CREDIT

Nous mettent bien au-dessus de tous ceux qui essaient aujourd'hui de faire le commerce en Canada, sans l'un ou l'autre de ces élements.

Le CAPITAL et le CREDIT nous permettent d'acheter nos marchandises en grandes quantités et directement des fabricants, et quand l'escompte est assez considérable, d'en profiter en payant comptant, comme nous avons fait dans bien des cas, les années précédentes, en sorte que nous pouvons dire que l'on trouvera nos prix aussi bas que ceux des PLUS GRANDES MAISONS du Canada.

L'augmentation considérable de nos ventes, depuis quelques mois, peut-être attribuée à ce qui précède; mais elle est due aussi aux faits suivants:

Grand choix et pleine valeur. Conditions liberales et soin constant Enfin, connaissance parfaite du commerce de nouveautés en gros.

RUSSELL, FORBES & Cie.

ROBES! ROBES!!

ROBES pour l'automne.
ROBES pour la maison et le dehors.
ROBES pour la ville et la campagne.
ROBES pour le voyage et la promenade.
ROBES pour les réceptions et soirées.

ROBES

Pour toutes les circonstances, chez Stitt et Cie.

Tissus de fabrique domestique	22c pour robes.
Serge étamine	35 et 37c pour robes.
Tissu commun	28c pour robes.
Serge de Cornouailles	33c pour robes.
Tissus de Roubaix, de fabrique domestique	55c pour robes.
Serge de Cachemire	42c pour robes.

ROBES DE STITT ET CIE.

NOUVEAUX POMPADOURS.

Cet article est décidément une nouveauté et fait décidément une très-belle robe quand on l'emploie avec le cachemire ou la serge.

NOUVEAUX VELOURS POMPADOURS,
NOUVELLES SOIES POMPADOURS,
NOUVEAUX CACHEMIRES POMPADOURS, } Chez Stitt & Cie.

CONFORT ET ÉLÉGANCE DES ROBES.

En donnant leurs ordres chez Stitt et Cie., les dames sont sûres d'avoir des robes bien taillées et leur faisant à la perfection.

VELOUTINES.

Les Veloutines à brocart et Corduroy sont la nouveauté de la saison.

Pour la velontine, allez chez Stitt et Cie.

Spécialités chez Stitt et Cie.

Bonneterie en Cachemires Français et Saxons
Bonneterie en Soie.

Spécialités chez Stitt et Cie.

Cravates et foulards pour dames.
Gants de chevreau pour dames, de 1 à 6 boutons.
Rubans de fantaisie, brocardés et unis.
Cols et manchettes en toile, pour dames.

Spécialités chez Stitt et Cie.

Fascinateur en laine, de toutes couleurs.
Nuages en laine, de toutes couleurs.
Pèlerines en laine, de toutes couleurs.

MODES.

Les dernières nouveautés se trouvent chez STITT ET CIE.

MANTEAUX.

Manteaux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez Stitt et Cie.

Mesdames, venez chez

STITT ET Cie.

53 et 55 Rue Sparks,

Le grand ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR

MARCHANDISES

DE MODES,

Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539

RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre STOCK.

537 & 539 RUE SUSSEX,

OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

"HOME, SWEET HOME."

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Marale:—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Blake & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

Enseigne du Général Wolfe.

Nouveau Magasin de Tabac

EN GROS ET EN DETAIL.

Tabac de toute espèce, cigares importés et domestiques, cigarettes, papier à cigarettes, etc., etc. Pipes de toute espèce, etc., etc. On trouve toujours à cet établissement un assortiment complet de tout ce qui se vend dans un magasin de tabac et à des prix modérés.

W. L. McARTHUR,
Prop.
548, Rue Sussex.

Ottawa, Nov. 1879.

EN VENTE

LES

Canadiens de l'Ouest

PAR

JOSEPH TASSÉ.

2e EDITION.

Deux volumes in 8o de 400 pages chacun.

Edition ordinaire $2.00
Edition illustrée de 21 portraits $3.00

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHIES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Reaume, Jos ph Rolette, Jacques Porlier, Salomon Juneau—fondateur de Milwaukee,—Julien Dubuque—fondateur de Dubuque, Iowa,—Antoine Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph Rainville, Jean-Marie Ducharme, Louis Provençal, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perrault.

SECOND VOLUME.

BIOGRAPHIES: Vital Guérin—fondateur de Saint Paul, Minnosata,—Joseph Rolette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Mallet, Joseph Robidou—fondateur de Saint-Joseph, Missouri,—Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Fournier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas,—Jean-Baptiste Beaubien—l'un des fondateurs de Chicago,—Prudent Beaudry, Grbriel Franchère, Pierre C. Pambrun, Joseph LaRocque, Pierre Falcon, Louis Riel.

EDITION ILLUSTREE.

PORTRAITS de Joseph Rolette, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidou, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, F. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRocque, Louis Riel. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le Tombeau de Dubuque, Saint-Boniface (Manitoba), Chicago en 1830, et une caravane attaquée par des sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa.

Ottawa, 28 juin 1879.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces $10
36 " 12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

ET

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de

TWEEDS

Pour

L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. 1an

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

GRAND ÉTALAGE DE FLANAGAN!

Etoffes à Robes de toutes les nuances et qualités.

Assortiment complet de soies noires.

Choix assorti de pompadours.

Satins carreautés et unis.

Winceys, de 5 à 18 centins.

Draps, choix complet.

Velours de soie et de coton, excellentes marchandises.

Fils de toutes variétés.

Choix innombrable de gants de chevreau (kid,) de 2 à 8 boutons

NOTE—La seule maison de la ville qui offre un assortiment complet des fameux CORSETS CROMPTON.

Chaque département est complet et les prix sont le plus bas possible, comme à l'ordinaire.

Flannagan,

137 RUE SPARKS.

Ottawa, 10 octobre 1879.—29 j.—3 s. 1an.

Vêtements à la dernière mode.

Le Grand Etablissement de Tailleur, connu sous le nom de BROADWAY, No. 133 rue Sparks, est le plus beau, le plus élégant et le seul magasin tailleur de première classe tenu par un Canadien-Français. Il mérite à tous égards d'être encouragé par ceux qui ne veulent porter que des vêtements à la dernière mode et fabriqués avec les meilleures étoffes.

M. P. C. AUCLAIR, le propriétaire, vient d'acheter un Stock considérable d'étoffes les plus nouvelles, Anglaises, Ecossaises et Canadiennes, convenables pour l'automne et l'hiver.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 30 juillet 1879 *133 Rue Sparks.*

Le Magasin de Nouveautés "Lorne"

Grande Exposition de la Puissance—Premier prix décerné à D. Chisholm.

Le plus beau choix de marchandises de mode du pays; pour une toilette réellement fashionable les dames devraient visiter ce depot des dernières nouveautés.

D. CHISHOLM.

529 RUE SUSSEX.

Importations directes.

EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET SEL DE LIVERPOOL,

EN VENTE CHEZ

BASKERVILLE ET FRERES,

97, RUE RIDEAU, et 89, RUE DUKE, CHAUDIERE,

OTTAWA.

Les prix sont des plus réduits.

Aussi, Lard, Poisson, Beurre, Œufs, Balais, Savons, Allumettes, Lavenses, Cordes à lits, Pipes, Cigares, Tabac, Savon de Toilette, Chandelle de baleine et de suif. Les négociants, hôteliers et les familles sont respectueusement invités d'aller inspecter leur immense assortiment. La pleine valeur garantie.

MANUFACTURE DE GANTS

DE LA

Cité d'Ottawa.

MITAINES GANTS faits à ordre. Gants et Mitaines de chamois (Kidd). Gants et Mitaines en peau de veau. Gants et Mitaines en peau de chevreuil. Gants et Mitaines de toute espèce, de première classe et à bon marché.

La coupe et le matériel sont garantis.

Lewis et Blachford,

Enseigne du Gant, 66 rue Rideau.

Ottawa, 3 septembre 1878 1an.

COUVERTURES (en laine) BLANCHES endommagées, pour **$1.40**, au nouveau magasin de marchandises sèches de

BRYSON & Cie.

150 Rue SPARKS.

Ottawa 2 octobre 1879.—23—25 s 1an.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les departements.

L'ENSEIGNE DU LION D'OR

Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction.

LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS.

LE LION D'OR

— EST —

L'ENSEIGNE du GRAND MAGASIN

D'UN SEUL PRIX.

Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.

R. McMORRAN,

508—Rue Sussex. 508.

Ottawa, 26 septembre 1879. 3m

MARCHE D'OTTAWA.

Samedi, 29.

VIANDE—Mouton par livre, 6c. à 7c.; Lard, par 100 livres, $6.00 à $6.50; Bœuf, par 100 livres pesant, $3.50 à $5.00; veau de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 40c. à 45c; poulets, par couple, 25c. à 30c.; dindons, la pièce, 60c. à 90c; oies, 40 à 45c; canards, par couple, 40c. à 45c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 17c. à 18c.; beurre frais, par livre, 20c. à 22c.; beurre, salé par livre, 17c. à 18c.; fromage, par livre, 12c. à 14c.; œufs, par douzaine, 18c. à 20c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c. à 60c.; navets, par baril, $4 à $4.50; carottes, par baril, $4.50 à $5.00; panais, par minot, 45c.; oignons, par minot, 50c.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 40 à 45c.; avoine, par minot, 30c. à 32c.; maïs, par minot 45c. à 50c.; pois, par minot, 60c. à 65c.; fèves, par minot, 75 à 90c.; orge, par minot, 40c. à 45c.; blé d'automne, par minot, $1.15; blé du printemps, par minot, $1.35.

FARINE—Extrà double, par brl. $7; extrà, par brl., $6.50; No. 1, par brl. $6.25; gruau, par brl., $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. $2.75; blé broyé, par brl. $6.50, provende, par brl. 90c; bran, par 100 lbs. 60c.

DIVERS—Miel, par livre, 10 à 12c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 6c. à 7c; laine filée, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c.; foin, par tonne, $7.00 à $9; paille, par tonne $5.00 à $5.50;

Peaux, par 100 lbs. $7.50 à $8; peaux de veau, 9c. à 10c. la livre; peaux de moutons, de 75c à $1.00 chacune.

Bois, de $2.50 à $3 la charge.

MARCHÉS ÉTRANGERS.

New-York, 28.

Chemins de fer irréguliers.
Coton, ferme 12, 7, 16.
Farine, tranquille.
Reçu : 12,000. Ventes, 12,000.
Farine de seigle, tranquille 4.75 à 5.25.
Blé du printemps et tranquille et lourd, d'hiver de ½ à 1c. p'ns bas.
Reçu : 220,000. Ventes, 80,000.
Seigle, ferme de 90 à 91.
Blé d'Inde tranquille.
Reçu : 86,000. Ventes 200,000. 59 à 61½.
Avoine ferme.

Chicago, 28.

Farine sans changement.
Blé tranquille et ferme.
Blé No. 2, rouge, d'hiver $1.24 à 1.25, No. 2, du Printemps $1,19½ à 1.19¾ pour nov. $1.19¾ à 1.19¾ pour décembre.
Blé-d'inde, tranquille et stable à 39⅝ à 39¾ nov. 39½ à 39¾ déc.
Avoine, ferme, re 33¼ nov. 32⅝ déc.
Lard actif plus haut 10.50 à 11 nov. 10.10 à 10.50 déc.
Saindoux à la hausse 6.68 à 6.90 pour nov. 9.75 à 6.77½ pour déc.

Milwaukee, 28.

Blé, plus haut, 1.11¼ nov.; 117⅞ déc.; 1.19¼ janv. Reçu, 92,000 m. Ventes, 8,000.

Londres, 28.

Consolidés, 97 15-16; 4½e, 109⅝; 5s, 405½, Erie, 44½; préférentiel, de 67; Illinois Central 101½.

Anvers, 28.

Pétrole, 19¾.

Liverpool, 28.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	3	à	13	0
Blé du Printemps	10	0	à	10	10
Rouge d'Hiver	10	11	à	11	4
Blanc d'Hiver	10	7	à	11	6
Trefle	11	1	à	11	10
Maïs nouveau	5	8	à	5	9½
Maïs vieux	0	00	à	00	0
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	8	à	00	0
Pois	7	0	à	00	0
Porcs frais	56	0	à	00	0
Saindoux	37	6	à	00	0
Lard	52	6	à	53	6
Suif	40	6	à	00	0
Bœuf	83	0	à	00	00
Fromage	64	0	à	00	0

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 28.

FARINE.—Supérieure extrà.	5	90	à	6	00
Extrà superfine	5	80	à	5	85
De goût	0	00	à	5	70
Extrà du printemps	5	70	à	5	75
Superfine	5	35	à	5	50
Farine forte de boulangers.	6	10	à	6	25
Fine	0	00	à	5	10
Moyenne	4	20	à	4	30
Recoupes	0	00	à	0	00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	80	à	2	85
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	10	à	3	15
Farine d'avoine	4	60	à	4	65

Farine de blé-d'inde, $2.90 à $3.00.
BLÉ—rouge et blanc d'hiver $1.33. Blé canadien du printemps $1.33.
BLÉ-D'INDE—56.
AVOINE par 28 à 29 livres, 32 c.
ORGE—60 à 70c.
POIS—75 à 77.
SEIGLE, nominal.
Lard, $15.00 à $15.50.
Saindoux, 10 à 11.
Jambons, 11 à 12.
Œufs frais, 15 à 16.

BOURSE.

28 novembre.

VALEURS.	Montant des actions.	Vendeurs.	Acheteurs.
Banque de Montréal	$200	142½	141½
Banque Ontario	40	7	68
Banque de l'Am. B. du Nord	250	60	2
Banque Consolidée	$100	..	..
Banque du Peuple	50	55	54
Banque Molson	50	78½	76
Banque de Toronto	100	118	115
Banque Jacques-Cartier	25	61	60
Banque des Marchands	100	89	88½
Banque Eastern Townships	50	..	..
Banque de Québec	100	..	..
Banque Nationale	100	..	..
Banque Union du Bas-Canada	100	75	70
Banque des Artisans	50	..	..
Banque Canadienne de Commerce	50	119	117½
Banque Ville-Marie	100	..	..
Banque Métropolitaine	100	..	..
Banque de la Puissance	50	..	..
Banque de Hamilton	100	..	..
Banque Maritime	100	..	..
Banque d'Echange	100	60	40
Banque Fédérale	..	..	..
Banque Impériale	..	..	..
Cie de Télégraphe de Montréal	40	91½	90½
Cie de Télégraphe de la Puissance	40	..	..
Cie de Navigation du Richelieu	50	39½	39
Chemin de fer de la Cité	44	79	73
Cie du Gaz	400	122	121
La Bourse	400	..	..
Crédit Foncier	50	..	..
Canada Engine Company	100	..	..
Quebec Fire Insurance Company	..	..	..
Assurance Royale Canadienne	..	..	97
Montreal Loan & Mort. Company	100	..	..
Cie Manufacturière de Coton	100	..	..
Cornwall Manufacturing Company	20	..	..
Warehousing Company	..	..	..
Valeurs de la Puissance	..	..	..
Bons de la Puissance	..	..	..
Déb. du gouvernement 6 p. c. stg.	..	..	..
Déb. du gouvernement 5 p. ct.	..	..	..
Bons du Havre de Montréal	..	..	..
Bons de la Corporation de Mont.	..	..	..
Bons de l'aqueduc de Montréal	100	..	..
Valeurs de Montréal 7 p. c.	100	..	..
Valeurs de Montréal 6 p. c	100	..	..

FERRONNERIES
A BON MARCHE.

Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de

FERRONNERIES

à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre

☞ VIEIL ETABLISSEMENT ☜
McDougall & Cuzner,
ENSEIGNE DE LA
GROSSE TARIERE
Rue Sussex.

Ottawa, 26 décembre 1878. 1an.

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Gazier et Ferblantier
FAISEUR DE
COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISE
ET CONSERUCTEUR DE
FOURNAISES A AIR CHAUD,
Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande:

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, en mains au plus bas prix,

Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa. 26 Déc. 1878.

J. P. MURPHY,
PLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz,
POSEUR DE SONNETTES, etc.
151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES en CUIVRE POLI, en FER GALVANISE, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sortes pour plombiers.

Toutes les commandes seront promptement exécutées.

J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. 1an.

$7.00 LA DOUZAINE.

140 doz. de Haches,
FABRIQUÉES AVEC
Le meilleur Acier de Firth,
—ET—
EXCELLENTES sous tous LES RAPPORTS
MANN & CIE.
Ottawa, 13 août 1872.

Grande Excitation.
THOMAS BIRKETT
Cause une excitation extraordinaire en disposant de son assortiment si étendu de
FERRONNERIE
A DES PRIX
MERVEILLEUSEMENT BAS,
Il est déterminé à défier toute compétition.
Allez le visiter et vous serez satisfait
Rappelez-vous de la place
MAGASIN BLEU DE
THOMAS BIRKETT,
No, 67, rue RIDEAU.
Ottawa, 1er avril 1879. 1an.

Les Bains Turcs,
126 RUE ALBERT,
Pour Dames (femmes à leur service) de ..... 10 a.m. à 3 p.m.
Pour Messieurs, de ..... 7 à 10 a.m
Et de ..... 3 à 11 p.m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de 2 à 4 p. m.

Ottawa, 9 juillet 1879. 1an.

RUSSELL HOUSE
RUE SPARKS OTTAWA.
J. A. COUIN,
Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

HOTEL RICHELIEU
COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT
Vis-a-vis le Palais de Justice,
MONTREAL.

LE soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté

CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES

à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.

Le public trouvera tout le confort à
DES PRIX MODÉRÉS
et l'Hôtel Richelieu ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la Puissance.

I. B. DUROCHER,
Propriétaire
2 mai 1878. 1s.

Réouverture
DU
RESTAURANT MÉTROPOLITAIN
(Partie Est, pont des Sapeurs.)

P. BRANNEN a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser

LE METROPOLITAIN

de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigars les plus exquis. REPAS servis à toute heure.

P. BRANNEN,
Propriétaire.
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

L'ARGYLL
RUE WELLINGTON
A. BEUZELIN,
PROPRIETAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de noce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays.

Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET,
FABRICANT
D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ,
DE BIÈRES DE GINGEMBRE,
DE CIDRE, DE LIMONADE,
ET DE TOUTES LES
DIFFÉRENTES SORTES DE SIROPS.
SYPHONS PATENTÉS.

Met également en bouteille et expédie les CÉLÈBRES EAUX MINERALES DES SOURCES DE CALEDONIA.

FABRIQUE, 484 Rue SUSSEX,
EN FACE LA RUE MURRAY,
OTTAWA.
Ottawa, 9 mai 1879.

HOTEL LAPORTE
TENU PAR
Laporte et Paquette,
257 RUE RIDEAU, OTTAWA.

MM. Laporte et Paquette ont l'honneur d'informer le public qu'il viennent d'ouvrir un bon hôtel où l'on peut se procurer les meilleures liqueurs, les meilleurs cigares, etc. On y trouvera aussi une table bien servie. Cour et écuries de première classe. Il y a place pour 100 chevaux et bestiaux. Satisfaction garantie. Prix modérés.

Ottawa, 10 sept. 1879. 3m.

Hotel "Lorne."
Pension de première classe à des
PRIX MODÉRÉS.
La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.
15, RUE YORK, OTTAWA.
F. X. GROULX.

Hotel Johnson,
50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, proprietaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1879. 1an.

DÉPARTEMENT
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
DÉPOT DE LIVRES

Afin de faire disparaître tout doute dans l'esprit des commissaires et syndics d'écoles,

AVIS

LEUR est par le présent donné que le DÉPOT DE LIVRES n'est pas fermé, mais continue ses opérations pour procurer aux municipalités scolaires les avantages incontestables qu'il leur offre.

Par ordre,
J. C. LANGELIER.
Québec, 22 novembre 1879. 1m.

PELLETERIES!

Grand assortiment
DE PELLETERIES
de toute espèce et à
Tres-bas prix
CHEZ
H. L. COTE,
128 Rue RIDEAU 128
Près de la rue NICHOLAS.
Pelleteries teintes, réparées et faites à ordre sous le pluscourt délai.

Ottawa, 19 novembre 1879.—22 j. 1an

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ETABLI EN 1866.

HARRIS & CAMPBELL
FABRICANTS DE
MEUBLES et TAPISSIERS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE

Désirent faire rappeler à leurs amis et au public en général qu'ils ont des facilités incomparables pour

Fournir et Monter toutes Residences privees, Batisses Publiques et Bureaux,
Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires

Ayant par une longue expérience acquis une réputation de première classe (étant établis à Ottawa depuis 1866), nous sommes la seule compagnie en cette ville connaissant au parfait les affaires mentionnées plus haut, dans toutes leurs branches. Ayant un grand nombre d'ouvriers de première classe nous pouvons entreprendre toutes commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse.

Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin

158 RUE SPARKS

auquel nous devons ajouter considérablement dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Fêtes.

Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Corniches etc., nous cousons et plaçons les Tapis, plaçons et ajustons les Prelarts, Matting, etc, et en faisons une spécialité.

Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix,

Manufacture, 266 rue Sussex; magasin, 158 rue Sparks.

Ottawa, 26 décembre 1878. 1an.

VENTE POUR HYPOTHEQUE.

En vertu de pouvoirs de vente contenus dans un certain acte hypothécaire exécuté par Narcisse Lafontaine et Dénégé Lafontaine, son épouse, en faveur du soussigné, David Morin, il sera offert en vente au bureau de Georges O'Keefe, No. 298, rue Cumberland, en la cité d'Ottawa, Jeudi, le *dix-huitième jour de décembre prochain*, l'immeuble suivant, savoir : le lot lettre "R," sur la côté Est de la rue McGee, en la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton et province d'Ontario, tel qu'indiqué sur un plan de la subdivision du lot de villa numéro quatre, sur le côté sud de la rue Park, et du lot de villa numéro quatre sur le côté nord de la rue Ottawa, en la dite cité d'Ottawa, lequel dit plan, fait après mesurement des dits lots, par William Ryan Thistle, écuier, arpenteur provincial, porte la date du premier jour de mai 1868, et est enregistré dans le bureau d'enregistrement pour la dite cité d'Ottawa.

Les conditions de vente seront expliquées au moment de la vente.

DAVID MORIN.
Ottawa, 20 Nov. 1879. 1m.

VENTE POUR HYPOTHEQUE.

En vertu de pouvoirs de vente contenus dans deux certains actes hypothécaires exécutés par Joseph Maillée et Marie Maillée, son épouse, datés respectivement du 5 août 1876 et 8 novembre 1876, en faveur de Maxime Morin et par le dit Maxime Morin transférés au soussigné, David Morin, il sera offert en vente, JEUDI, le DIX HUITIÈME jour de décembre prochain, 1879, au bureau de GEORGES O'KEEFE, No. 298, rue Cumberland, en la cité d'Ottawa, l'immeuble suivant, savoir :

Le Lot Lettre "Y," sur le côté Est de la rue McGee, en la ville d'Ottawa, dans le comte de Carleton et province d'Ontario, tel qu'indiqué sur un plan de la subdivision du lot de villa numéro quatre, sur le côté sud de la rue Park, et du lot de villa numéro quatre sur le côté nord de la rue Ottawa, en la dite cité d'Ottawa, lequel dit plan, fait après mesurement des dits lots par William Ryan Thistle, écuyer, arpenteur provincial, porte la date du premier jour de mai 1868, et est enregistré dans le bureau d'enregistrement pour la dite cité d'Ottawa.

Les conditions de vente seront expliquées au moment de la vente.

DAVID MORIN.
Ottawa, 20 novembre 1879. 1m.

THOMAS PATTERSON,
(Fournisseur de Son Ex. le Gouv.-Gén.)
EPICIER,
EN GROS ET EN DETAIL,
No. 59, RUE RIDEAU,
OTTAWA.
Ottawa, 26 déc. 1878.

FITZSIMMONS & BROWN
EPICIERS
EN GROS ET EN DETAIL.
Marchands de vin et de Liqueurs.
No. 101 RUE RIDEAU
ET
103 RUE SPARKS,
OTTAWA, ONT.
Ottawa, 26 Déc. 1878.

M. LAUR. DUHAMEL
Tout en remerciant ses nombreuses pratiques prend la liberté d'annoncer qu'il a
CONSTAMMENT EN MAIN
un assortiment complet des
Meilleures Viandes,
dont il disposera à des
PRIX RÉDUITS.
Il invite en même temps le public en général de
Venir Visiter son Etal
AU COIN DU VIEUX
MARCHE BY,
SUR LA RUE CLARENCE.
VOLAILLES de toutes sortes,
SAUCISSONS,
LANGUES fraîches et marinées,
JAMBONS FUMÉS,
LARD SALÉ, etc., etc.
Ottawa, 26 décembre 1878. 1 an.

La Crême le démontre!
Le goût le prouve!
QUOI?

Que le célèbre Porter de Labatt est égal au Porter fait avec les eaux de la Tamise ou du Liffey qui a obtenu une grande renommée universelle.

La raison pour laquelle ce célèbre Porter n'a pas encore pris la place qui lui revient au milieu de ses rivaux importés, c'est qu'il n'a pas reçu les soins nécessaires après son départ de la brasserie.

Je prie les connaisseurs, ceux qui savourent un verre de bon Porter et plus particulièrement encore ceux qui s'en servent comme un remède, d'essayer celui de Labatt que je vends en parfaite condition.

En le versant dans un verre vous voyez une CREME magnifique et le GOUT prouve à celui qui le déguste, qu'il boit quelque chose qui va soutenir son système et en même temps apaiser sa soif.

Un assortiment considérable de bière de Labatt en bouteilles d'une chopine et d'une pinte est constamment en mains

EMBOUTEILLÉ PAR L'AGENT,
W. G. Williamson,
Coin des rues Sussex et Murray.
☞ *DEMANDEZ-LE A VOTRE EPICIER.*
Ottawa, 4 avril. 6—m.

Huile de Charbon
A l'épreuve des explosions, seulement
20 cts. le gal. imp.
AU DÉPOT
D'Huile et de Lampes
DE
CHATFIELD,
92, RUE RIDEAU.
Ottawa, 19 novembre 1879.

C. O. DACIER,
Pharmacien,
517 RUE SUSSEX,
OTTAWA,

PRODUITS chimiques et Médecines patentées, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis.

Lunettes, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

LE GRAND Remède Anglais —Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honteuses : perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consomption ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous en voyons *gratis* par la malle. ☞ Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à $1 le paquet ou six paquets pour $5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY,
Toronto, Ontario, Canada

☞ En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des Etats-Unis.

Ottawa, 3 février 1879. 1an.

FAITS DIGNES D'ÊTRE CONNUS.

☞ Les sachets et les emplatres de Holman pour le foie et l'estomac, guérissent sans autres remedes,

Et sont reconnus comme étant les meilleurs moyens de Renouveler et Régulariser le Système. Ce ne sont point des MEDECINES PATENTÉES, mais bien des remèdes composés sur des PRINCIPES SCIENTIFIQUES.

LA NATURE A SES LOIS.—Le véritable traitement adopté par les plus hautes sommités médicales et des milliers de malades reconnaissants. Ces remèdes sont doubles dans leur action.—Donner et prendre.—Ils sont simples, inoffensifs et leurs effets sont merveilleux dans les maladies chroniques les plus invétérées. Consultations et explications gratis de vive voix ou par lettre. Agents demandés dans toutes les villes environnantes et villages.

56 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 1 jul let 1879.
McNAUGHTON & HANNUM
Agents généraux.
1an.

ALEX. CLARK,
POURVOYEUR DU PEUPLE,
Epiceries d'Etape et de Fantaisie.
FRUITS Cristallisés et naturels,
CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques,
SARDINES aux TOMATES,
THES, SUCRES, TABAC;
PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE ET ÉPICERIES EN GÉNÉRAL.

N'a pas de vieil assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus Bas Prix.

MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.
Ottawa, 17 Mars 1878. 26 D. 1 an

The Variety Hall
532 — RUE SUSSEX. — 534
ANNONCE EXTRAORDINAIRE

☞ Quelque chose dont on n'a jamais entendu parler auparavant. Ce sont des couchettes, à $1.25 chaque; des Chaises communes pour 25 cents; des Chaises berceuses Boston, à $1.50 chaque, et des Chaises berceuses pour nourrices, à 95 cents chacune.

Ottawa, 12 juillet 1879. 1an.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles
SE TROUVENT AU
MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.
SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie, (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.
Ottawa, 2 août 1879. 1an

HOTEL DU CANADA.

RUE ST. GABRIEL.

MONTREAL.

Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Buvette.

PRIX:
DE $1.50 A $2.50 PAR JOUR.

AIME BELIVEAU,
Propriétaire.

N.B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des Etats-Unis à descendre à cet Hôtel. Ils trouveront un service de première classe et des prix modérés.

☞ Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadère des bateaux à vapeur.

26 mai 1879. 1an

A. SWALWELL,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
DE PREMIÈRE CLASSE.
CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Par Nomination Spéciale. Par Nomination Spéciale.

Wilson & Orr.
103, RUE SPARKS.
Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. ☞ VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 1 an.

ARRIVAGE DE $30,000
DE
MARCHANDISES SECHES,
DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'empresser de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraiches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleurs *Marchés Anglais et Américains* à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour

ARGENT COMPTANT.

Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs,

Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES NOUVELLES à meilleur marché que vous paierez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs.

$30,000 de Marchandises
SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES.

Ne manquez pas de venir à la
LIVERPOOL HOUSE.
61 RUE RIDEAU, 61.

Vous aurez certainement la valeur de votre argent.

J. B. BRANNAN.

Imprimé et publié à Ottawa (Ont.) et Hull (P. Q.,) par LOUIS BÉLANGER ET CIE.